



Conseil Communautaire
20 décembre 2018
Authume – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 14 décembre 2018
Date de publication : 28 décembre 2018

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 177/18

Objet

Désignation d'un représentant de la CAGD au sein de la SPL G2D39 en remplacement de M. Michaud

Secrétaire de séance

Bruno CHEVAUX

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Par délibération n° GD 03/16 du 4 février 2016, le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Dominique MICHAUD comme mandataire représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Grand Dole Développement 39 ».

Considérant que, par délibération n° GD 93/18 du 27 septembre 2018, le Conseil Communautaire a acté l'entrée au capital de la SPL « Grand Dole Développement 39 » pour la commune de Champvans, et que Monsieur Dominique MICHAUD, Maire de Champvans, souhaite désormais siéger à l'assemblée spéciale de la SPL « Grand Dole Développement 39 »,

Il convient donc de désigner un nouveau mandataire représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Grand Dole Développement 39 ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur Olivier MEUGIN comme mandataire représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Grand Dole Développement 39 ».

Fait à Authume
Le 20 décembre 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- Sous-Préfecture de Dole
- Elu concerné
- SPL G2D39

